

## **RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 27 janvier 2015**

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, s'est réuni le 27 janvier 2015, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

La démission de Mme Sophie MONTREUIL en tant qu'adjointe et conseillère municipale a créé une vacance au sein du conseil municipal. M. le Maire présente donc M. Patrice GUILLOU, installé en tant que nouveau conseiller municipal.

L'assemblée a observé une minute de silence en hommage à M. Jérémy PLANQUE, jeune pompier Saint-Pierrais, décédé le 23 janvier dernier et inhumé le matin-même.

#### **Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission**

La démission de Mme MONTREUIL en tant qu'adjointe est définitive depuis son acceptation par Mme la Préfète en date du 22 janvier 2015.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, a élu Mme Isabelle MABIRE, en qualité de 4<sup>ème</sup> adjoint au maire, en charge de l'action scolaire, de l'action sociale et du logement.

#### **Composition des commissions municipales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, a désigné M. Patrice GUILLOU membre de la commission Finances, Développement économique et Mme Marie-Joëlle LECLERC membre de la commission Action scolaire, Action sociale, Logement.

#### **Election d'un représentant au sein du Conseil d'administration du collège public**

Mme Isabelle MABIRE remplacera Mme Sophie MONTREUIL au sein du Conseil d'administration du collège public.

#### **Election d'un représentant au sein du Comité Départemental d'Action Sociale**

Mme Isabelle MABIRE remplacera Mme Sophie MONTREUIL en tant que représentante titulaire au sein du Comité Départemental d'Action Sociale.

#### **Travaux de voirie - Demande de subventions**

Certains aménagements doivent être réalisés afin de permettre de sécuriser les déplacements des piétons et de mettre en œuvre l'accessibilité conformément au PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics). Ces aménagements concernent différents trottoirs (le long de la RD901, le long de la mairie et le long de RD26). De plus, une partie de l'accotement rue Flandres-Dunkerque s'est effondré et la situation est actuellement dangereuse pour les piétons. Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 92 376,36 € HT.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents a adopté le principe de l'opération de voirie au vu du budget prévisionnel et du plan de financement et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), l'aide du conseil général au titre des amendes de police et une subvention au titre de la réserve parlementaire.

#### **Mise en accessibilité de la mairie**

La mairie nécessite d'être rénovée afin de mettre en accessibilité cet établissement recevant du public et de répondre aux exigences réglementaires du code du travail. Suite à la réunion de présentation de l'étude réalisée par le cabinet LAURENT, portant sur le chiffrage des travaux qui sont très élevés, M. le Maire retire de l'ordre du jour le projet de mise en accessibilité de la mairie.

Ce projet intégrera l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui devra être réalisé cette année pour tous les établissements recevant du public ne respectant pas les obligations d'accessibilité.

#### **Réparation des vitraux de l'église**

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, a adopté le principe de l'opération de réparation des vitraux de l'église et son plan de financement pour un coût prévisionnel de 4238,11€HT et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

#### **Projet d'achat de candélabres**

M. le Maire expose à l'assemblée qu'un projet d'effacement de réseau pour sécurisation de la voie est en étude rue Hippolyte de Tocqueville et rue du 8 mai 1945. Dans le cadre de ce projet, la commune devra investir dans la fourniture et pose de candélabres afin d'assurer l'éclairage public. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a accepté ce projet d'achat de candélabres et

solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police.

#### **Convention avec le SDIS**

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Manche a proposé la signature d'une convention relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé le projet de convention.

#### **Convention avec la SARL Pension des Quat'Pattes**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé la signature de la convention avec la SARL Pension des Quat'Pattes pour l'accueil et la garde des chiens et chats en bonne santé, trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de Saint-Pierre-Eglise.

#### **Affaires et questions diverses**

Ouverture de l'enquête publique préalable au projet d'aliénation d'une partie du chemin rural N°19, situé lieu-dit La Longuemarerie, du jeudi 5 février 2015 au jeudi 19 février 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.